

## PURE PART DE NATURE DETACHANT AVANT LAVAGE

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1 - Identificateur de produit

Nom commercial du produit/désignation PURE PART DE NATURE DETACHANT AVANT LAVAGE  
Nom chimique  
Type de produit Mélange  
Code produit PUREDETACH1

#### 1.2 - Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes

- Produit prêt à l'emploi
- Détachant
- Ecodétergent certifié par Ecocert Greenlife selon le référentiel Ecocert disponible sur <http://detergents.ecocert.com>

#### 1.3 - Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

O BIOSEED  
Parc d'activités du Plateau de Signes  
94 Allée d'Helsinki  
83870 SIGNES  
Téléphone : 0494241414 Fax 0498000590  
Site web <https://obioseed.com/>  
sécurité contact : 0494241414 contact@obioseed.com

#### 1.4 - Numéro d'appel d'urgence

- ORFILA (INRS) + 33 (0)1 45 42 59 59 France

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1 - Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Eye Irrit. 2	Irritation oculaire - Catégorie 2
--------------	-----------------------------------

#### 2.2 - Éléments d'étiquetage

étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Mention d'avertissement : Attention

Pictogrammes des risques



Mentions de danger

H319	Provoque une sévère irritation des yeux
------	---

Conseils de prudence

P280	Porter un équipement de protection des yeux.
------	--

## PURE PART DE NATURE DETACHANT AVANT LAVAGE

P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P337+P313	Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
Phrases EUH	: Aucun

### Règlement (CE) n° 648/2004 sur les détergents

- moins de 5% : agents de surface non ioniques, savon

### 2.3 - Autres dangers

<u>Substance PBT.</u>	- Pas de PBT selon le critère de l'annexe XIII de REACH
<u>matière vPvB.</u>	- Pas de vPvB selon le critère de l'annexe XIII de REACH
<u>Autres dangers n'entraînant pas la classification</u>	- Aucun autre danger identifié dans l'état actuel de nos connaissances

## RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

### 3.1 - Substances

Non applicable

### 3.2 - Mélanges

Nom chimique	No	%	Classe(s)	Concentration spécifiques
ETHANOL	n°CAS : 64-17-5 Numéro d'identification UE : 603-002-00-5 N°CE : 200-578-6 Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119457610-43-XXXX	0 - 5	Eye Irrit. 2 - H319 Flam. Liq. 2 - H225	Eye Irrit. 2 - H319 : 50>=%<=100
potassium carbonate	n°CAS : 584-08-7 Numéro d'identification UE : N°CE : 209-529-3 Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119532646-36-XXXX	0 - 5	Eye Irrit. 2 - H319 Skin Irrit. 2 - H315 STOT SE 3 (H335) - H335	Non applicable
D-Glucopyranose, oligomers, decyl octyl glycosides	n°CAS : 68515-73-1 Numéro d'identification UE : N°CE : 500-220-1 Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119488530-36	0 - 5	Eye Dam. 1 - H318	Non applicable
propan-2-ol	n°CAS : 67-63-0 Numéro d'identification UE : 603-117-00-0 N°CE : 200-661-7 Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119457558-25-XXXX	0 - 5	Eye Irrit. 2 - H319 Flam. Liq. 2 - H225 STOT SE 3 (H336) - H336	ETA oral 5840 ATE dermal 13900
hydroxyde de sodium	n°CAS : 1310-73-2 Numéro d'identification UE : 011-002-00-6 N°CE : 215-185-5 Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119457892-XXXX	0 - 5	Skin Corr. 1A - H314	Skin Corr. 1A - H314 : 5>=%<=100 Skin Corr. 1B - H314 : 2>=%<5 Skin Irrit. 2 - H315 : 0,5>=%<2 Eye Irrit. 2 - H319 : 0,5>=%<2

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

## PURE PART DE NATURE DETACHANT AVANT LAVAGE

### 4.1 - Description des premiers secours

<u>En cas d'inhalation</u>	- Veiller à un apport d'air frais.
<u>Après contact avec la peau</u>	- Se laver immédiatement avec: Eau - En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical.
<u>Après contact avec les yeux</u>	- En cas de contact avec les yeux, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10 à 15 minutes et consulter un ophtalmologiste.
<u>En cas d'ingestion</u>	- Rincer la bouche abondamment à l'eau. - NE PAS faire vomir.

### 4.2 - Principaux symptômes et effets, aigus et différés

<u>Symptômes et effets - En cas d'inhalation</u>	- Les principaux symptômes et effets connus sont décrits sur l'étiquetage (voir section 2.2) et/ou en section 11.
<u>Symptômes et effets - Après contact avec la peau</u>	- Les principaux symptômes et effets connus sont décrits sur l'étiquetage (voir section 2.2) et/ou en section 11.
<u>Symptômes et effets - Après contact avec les yeux</u>	- Les principaux symptômes et effets connus sont décrits sur l'étiquetage (voir section 2.2) et/ou en section 11.
<u>Symptômes et effets - En cas d'ingestion</u>	- Les principaux symptômes et effets connus sont décrits sur l'étiquetage (voir section 2.2) et/ou en section 11.

### 4.3 - Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Consulter son médecin traitant et lui montrer cette fiche de données de sécurité

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 - Moyen d'extinction

<u>Moyens d'extinction appropriés</u>	- ABC-poudre - Dioxyde de carbone (CO2) - Mousse - Poudre d'extinction
<u>Moyens d'extinction inappropriés</u>	- Jet d'eau à grand débit

### 5.2 - Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

<u>Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange</u>	- Ne pas respirer les fumées. Les produits de combustion peuvent contenir du monoxyde de carbone
---	--

### 5.3 - Conseils aux pompiers

- Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 - Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

<u>Pour les non-secouristes</u>	- Utiliser un équipement de protection personnel.
<u>Pour les secouristes</u>	- Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'une protection respiratoire.

## PURE PART DE NATURE DETACHANT AVANT LAVAGE

- Utiliser un équipement de protection individuel (voir rubrique 8).

### 6.2 - Précautions pour la protection de l'environnement

- Empêcher tout écoulement dans les cours d'eau, égouts, sous-sols ou espaces clos
- S'assurer que les déchets sont collectés et stockés en lieu sûr.

### 6.3 - Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes et matériel de confinement - Aucune information disponible.

Méthodes et matériel de nettoyage - Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).  
- Rincer abondamment avec de l'eau.

Techniques inappropriées - Aucune information disponible.

### 6.4 - Référence à d'autres sections

- Evacuation: voir rubrique 13
- Protection individuelle: voir rubrique 8

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1 - Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Recommandation - Il est recommandé de concevoir les méthodes de travail de manière à exclure les risques suivants: Contact avec les yeux

Notice explicative sur l'hygiène industrielle générale - Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.  
- Laver les vêtements souillés avant de les réutiliser.  
- ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.  
- Se laver les mains après chaque utilisation  
- Si le produit est utilisé dans les conditions normales d'utilisation le port d'EPI n'est pas nécessaire.

### 7.2 - Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Durée de stockage maximale: 24 mois
- Température de stockage: 5-40°C
- Utiliser uniquement des récipients autorisés pour le produit.

### 7.3 - Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- Consulter la fiche technique et l'étiquette pour plus de détails sur la mise en oeuvre du produit.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 - Paramètres de contrôle

#### hydroxyde de sodium (1310-73-2)

VLE mg/m3 (FR)	2 mg/m3
----------------	---------

#### ETHANOL (64-17-5)

VME ppm (FR)	1000 ppm
VME mg/m3 (FR)	1900 mg/m3
VLE ppm (FR)	5000 ppm

## PURE PART DE NATURE DETACHANT AVANT LAVAGE

VLE mg/m3 (FR)	9500 mg/m3
<b>propan-2-ol (67-63-0)</b>	
VLE ppm (FR)	400 ppm
VLE mg/m3 (FR)	980 mg/m3

### 8.2 - Contrôle de l'exposition

Contrôles techniques appropriés - Aucune information disponible.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle - Gants de protection



- Protection oculaire: en cas de transvasement

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 - Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<u>État</u>	Liquide	<u>Aspect</u>	Liquide
<u>Couleur</u>	Ambré	<u>Odeur</u>	caractéristique
Seuil olfactif		Aucune donnée disponible	
pH		10,5 < V < 11,4	
Point de fusion		Aucune donnée disponible	
Point de congélation		Aucune donnée disponible	
Point d'ébullition		Aucune donnée disponible	
Point éclair		89,1 °C	
Taux d'évaporation		Aucune donnée disponible	
inflammabilité		Aucune donnée disponible	
Limite inférieure d'explosivité		Aucune donnée disponible	
Limite supérieure d'explosivité		Aucune donnée disponible	
Pression de la vapeur		Aucune donnée disponible	
Densité de la vapeur		Aucune donnée disponible	
Densité relative		Aucune donnée disponible	
Densité		1,01 g/cm3 < V < 1,03 g/cm3	
Solubilité (Eau)		Aucune donnée disponible	
Solubilité (Ethanol)		Aucune donnée disponible	
Solubilité (Acétone)		Aucune donnée disponible	
Solubilité (Solvants organiques)		Aucune donnée disponible	
Log KOW		Aucune donnée disponible	
Température d'auto-inflammabilité		Aucune donnée disponible	
Température de décomposition		Aucune donnée disponible	
Viscosité, cinématique		Aucune donnée disponible	
Viscosité, dynamique		Aucune donnée disponible	

#### Caractéristiques des particules

Taille des particules	Aucune donnée disponible
-----------------------	--------------------------

### 9.2 - Autres informations

## PURE PART DE NATURE DETACHANT AVANT LAVAGE

Teneur en COV	< 2 %
Energie minimale d'ignition	Aucune donnée disponible
Conductivité	Aucune donnée disponible

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1 - Réactivité

- Ce produit est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

#### 10.2 - Stabilité chimique

- Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

#### 10.3 - Possibilité de réactions dangereuses

- Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

#### 10.4 - Conditions à éviter

- Aucune information disponible.

#### 10.5 - Matières incompatibles

- Aucune information disponible.

#### 10.6 - Produits de décomposition dangereux

- Ne se décompose pas si utilisé dans les conditions prévues.

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

#### 11.1 - Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - Non classé

#### Toxicité : Mélange

LD50 oral (rat)	Aucune donnée disponible
LD50 dermal (rat)	Aucune donnée disponible
LD50 dermal (rabbit)	Aucune donnée disponible
LC50 inhalation (rat)	Aucune donnée disponible
LC50 inhalation dusts and mists (rat)	Aucune donnée disponible
LC50 inhalation vapeurs (rat)	Aucune donnée disponible

- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Toxicité : Substances

potassium carbonate (584-08-7)

LD50 oral (rat)	> 2000 mg/kg
-----------------	--------------

Corrosion cutanée/irritation cutanée - Non classé

Lésions oculaires graves/irritation oculaire - Irritation oculaire - Catégorie 2 - Provoque une sévère irritation des yeux

## PURE PART DE NATURE DETACHANT AVANT LAVAGE

	- Risque de lésions oculaires graves. - Provoque une sévère irritation des yeux.
<u>Sensibilisation respiratoire ou cutanée</u>	- Non classé
<u>Mutagénicité sur les cellules germinales</u>	- Non classé
<u>Cancerogénité</u>	- Non classé
<u>Toxicité pour la reproduction</u>	- Non classé
<u>Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique</u>	- Non classé
<u>Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée</u>	- Non classé
<u>Danger par aspiration</u>	- Non classé

### 11.2 - Informations sur les autres dangers

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1 - Toxicité

#### Toxicité : Mélange

EC50 48 hr crustacea	Aucune donnée disponible
LC50 96 hr fish	Aucune donnée disponible
ErC50 algae	Aucune donnée disponible
ErC50 other aquatic plants	Aucune donnée disponible
NOEC chronic fish	Aucune donnée disponible
NOEC chronic crustacea	Aucune donnée disponible
NOEC chronic algae	Aucune donnée disponible
NOEC chronic other aquatic plants	Aucune donnée disponible

#### Toxicité : Substances

D-Glucopyranose, oligomers, decyl octyl glycosides (68515-73-1)	
LC50 96 hr fish	126 mg/l
potassium carbonate (584-08-7)	
EC50 48 hr crustacea	120 mg/l
LC50 96 hr fish	68 mg/l

- La substance/le mélange ne satisfont pas aux critères de toxicité aiguë pour le milieu aquatique selon l'annexe I du règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

### 12.2 - Persistance et dégradabilité

Demande biochimique en oxygène (DBO)	Aucune donnée disponible
Demande chimique en oxygène (DCO)	Aucune donnée disponible
% de biodégradation en 28 jours	Aucune donnée disponible

- Aucune information disponible.

## PURE PART DE NATURE DETACHANT AVANT LAVAGE

### 12.3 - Potentiel de bioaccumulation

Facteur de bioconcentration (FBC)	Aucune donnée disponible
Log KOW	Aucune donnée disponible

- Aucune indication relative à un potentiel de bioaccumulation.

### 12.4 - Mobilité dans le sol

- Aucune information disponible.

### 12.5 - Résultats des évaluations PBT et vPvB

- Pas de PBT selon le critère de l'annexe XIII de REACH
- Pas de vPvB selon le critère de l'annexe XIII de REACH

### 12.6 - Propriétés perturbant le système endocrinien

### 12.7 - Autres effets nocifs

- Aucune information disponible.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 - Méthodes de traitement des déchets

<u>Méthodes de traitement des déchets</u>	- L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.
<u>Evacuation des eaux</u>	- Aucune information disponible.
<u>Précautions particulières à prendre</u>	- Aucune information disponible.
<u>Disposition Communautaire ou Nationale ou Régionale</u>	- Aucune information disponible.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

### 14.1 - Numéro ONU

Non applicable

### 14.2 - Nom d'expédition des Nations unies

### 14.3 - Classe(s) de danger pour le transport

### 14.4 - Groupe d'emballage

### 14.5 - Dangers pour l'environnement

### 14.6 - Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

### 14.7 - Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

## RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1 - Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

## PURE PART DE NATURE DETACHANT AVANT LAVAGE

Substances REACH candidates                      Aucun

Substances Annex XIV                      Aucun

Substances Annex XVII                      Aucun

Teneur en COV                                      < 2 %

- Indications relatives à la directive 1999/13/CE sur la limitation d'émissions de composés organiques volatils (DIR-COV)

- Les agents de surface contenus dans ce mélange respectent les critères de biodégradabilité comme définis dans le règlement (CE) no 648/2004 relatif aux détergents.

- Règlement (CE) n° 648/2004 sur les détergents

- Règlement (CE) n° 1272/2008 modifié par le règlement (UE) n° 2019/521 (ATP 12)

- Règlement (CE) n° 1272/2008 modifié par le règlement (UE) n° 2018/1480 (ATP 13)

Règlement (CE) n° 648/2004 sur les détergents

- moins de 5% : agents de surface non ioniques, savon

Site web <https://obioseed.com/>

### 15.2 - Évaluation de la sécurité chimique

Evaluation de la sécurité chimique effectuée pour le produit                      - Aucune information disponible.

## RUBRIQUE 16: Autres informations

Versions de la FDS

Version	Date d'émission	Auteur	Description des modifications
3	05/05/2021		

Textes des phrases réglementaires

Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves - Catégorie 1
Eye Irrit. 2	Irritation oculaire - Catégorie 2
Flam. Liq. 2	Liquide et vapeurs inflammables. - Catégorie 2
H225	Liquide et vapeurs très inflammables
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
Skin Corr. 1A	Corrosion cutanée - Catégorie 1A
Skin Irrit. 2	Irritation cutanée - Catégorie 2
STOT SE 3 (H335)	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique - Catégorie 3 (H335)
STOT SE 3 (H336)	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique - Catégorie 3 (H336)

\*\*\* \*\*